

ATELIER REGIONAL DE VALIDATION DE L'ETUDE SUR LES PRIX  
DE PARITE DU RIZ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Analyse des prix de parité  
en Afrique de l'Ouest : Le cas du riz  
depuis la crise de 2007-2008

**Rapport de synthèse provisoire**

Boubacar Diallo (Michigan State University - MSU)  
Nango Dembélé (MSU)  
John Staatz (MSU)

Janvier 2010



## **REMERCIEMENTS**

Cette contribution sur la «Transmission des hausses des prix internationaux des produits alimentaires en Afrique de l’Ouest» a été réalisée avec la collaboration des responsables des systèmes d’Information sur les Marchés (SIM) du Burkina, de la Côte d’Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal, à qui nous adressons nos sincères remerciements. Nous tenons également à remercier “la Fondation Syngenta pour une agriculture durable” pour avoir supporté financièrement cette initiative. Puissent les résultats de cette analyse aider aux prises de décisions pertinentes et appropriées pour le bien être des populations rurales et pour le développement économique et social de la sous-région Ouest-Africaine.

# Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>1. Approche méthodologique.....</b>	<b>6</b>
1.1. Méthodes .....	6
1.2. Pays étudiés et données utilisées .....	7
<b>2. Evolution des prix internationaux, du taux de change et les autres composantes du CIF.....</b>	<b>8</b>
2.1. Evolution des prix internationaux et du taux de change FCFA/\$ .....	9
2.2. Evolution des autres composantes CIF .....	10
<b>3. Résultats et discussion.....</b>	<b>12</b>
3.1. Structure des coûts intérieurs dans la sous-région: transport, commercialisation, marges .....	12
3.2. Analyse des prix de parité à l'importation et des prix du riz local à la consommation.....	18
3.3. Les principaux résultats .....	26
<b>4. Implications pour la sécurité alimentaire sous-régionale et les politiques.....</b>	<b>27</b>
<b>5. Conclusions.....</b>	<b>29</b>
<b>6. Références.....</b>	<b>29</b>

# Analyse des prix de parité en Afrique de l'Ouest : Le cas du riz depuis la crise de 2007-2008

## Introduction

La crise alimentaire de 2007-08 et l'instabilité des prix alimentaires ont conduit à mettre au cœur des débats l'effet des chocs externes sur les économies de la sous-région et leurs conséquences sur la sécurité alimentaire. Beaucoup d'analyses ont été réalisées en 2008 dans le cadre de la hausse des prix alimentaires mondiaux et de sa transmission sur les marchés domestiques de la sous-région (par exemple, IFPRI, FARM/CIRAD, Dossier/Grain de Sel, Kelly et al.). Selon CIRAD (2009), le degré de transmission de la hausse a été en général variable d'un pays à un autre et à court terme. Le choc des prix internationaux a modifié les dynamiques des prix sur les marchés locaux, même s'il n'y a pas eu d'ajustement systématique des prix, des marchés domestiques au prix international. Selon Benoit (2008), la hausse des prix internationaux s'est traduite par une hausse retardée des prix à la consommation des produits importés, notamment au Sénégal et au Niger. Et à Diallo et al (2009), de déduire qu'au niveau de 4 pays étudiés<sup>1</sup>, la transmission de la hausse sur le prix du riz importé à la consommation a été faible dans l'ensemble (environ 1/3 de la hausse). Elle a été plus forte dans les pays côtiers que continentaux.

Au delà de la transmission de la hausse, la recherche de solution au problème de l'instabilité des prix et de la compétitivité du riz local dans la sous-région a été une préoccupation importante des décideurs, eue égard aux différents instruments d'intervention publique déployés pour garantir la disponibilité du riz et le maintien de son prix entre certaines bornes. La plupart des mesures commerciales ont porté sur l'allègement de la fiscalité, les subventions sur les importations, et les taxes et restrictions sur les exportations. L'analyse de la réponse potentielle de l'offre du riz aux changements de prix dans la région dépend non seulement de l'évolution des mesures politiques mises en œuvre dans la sous-région mais également des principaux déterminants de la compétitivité du riz dans les bassins de production<sup>2</sup>. Ces bassins de production et de consommation de céréales en général et les flux qui les relient ont évolué de façon significative au gré de multiples changements intervenus dans la sous-région. La direction et le volume des flux céréaliers se sont développés en fonction non seulement de la complémentarité des zones agricoles, des saisons excédentaires ou déficitaires mais également de l'évolution des voies de communication et de la stabilité politique dans la sous-région.

---

<sup>1</sup> Mali, RCI, Sénégal et Niger.

<sup>2</sup> L'évolution des bassins de production des principales céréales dans la sous-région est l'objet actuellement d'une étude en cours menée dans le cadre du projet de renforcement de l'intégration agricole régionale en Afrique de l'Ouest (proposition à la Fondation Syngenta pour une agriculture durable)

L'évaluation de la compétitivité du riz localement produit par rapport au riz importé est un exercice complexe qui nous amène à considérer deux méthodes étroitement liés: le modèle de coûts des ressources domestiques (CRD) et le modèle de prix de parité à l'importation fondé sur les prix de marché. Les modèles CRD permettent par exemple de calculer le coût du riz produit et rendu d'un lieu donné (bassin de production) vers divers marchés et de comparer ce prix à son prix de parité à l'importation. Un apport majeur du modèle CRD<sup>3</sup> est l'incorporation et la prise en compte des budgets de production et de vente. Ce papier étudie à travers le modèle de prix de parité, les changements observés depuis la hausse en 2007 et leur impact sur les incitations des producteurs du riz local dans la sous-région. Il teste à travers ce modèle, l'hypothèse que la hausse des prix alimentaires mondiaux a contribué positivement à l'incitation des producteurs de riz de la sous-région à s'investir et accroître la production. Pour cela, les prix de parité du riz doivent être calculés au niveau bord champ et comparé aux prix estimés de la tonne de riz issus du modèle CRD (budgets d'exploitation) afin d'apprécier la compétitivité du riz local par rapport au riz importé. Cependant, pour des raisons de données non encore disponibles, nous nous limiterons à calculer les prix de parité au niveau des marchés de consommation que nous comparerons aux prix courant sur ces marchés. Les résultats préliminaires de cette analyse pourront servir de point de départ pour des investigations plus approfondies sur la compétitivité du riz local et l'analyse des coûts des ressources domestiques.

La suite de ce papier est subdivisée en 5 parties. La première partie traite de l'approche méthodologique. La deuxième partie présente l'évolution des coûts d'approche occasionnés par les importations du riz au niveau des pays étudiés. La troisième partie présente et discute les résultats obtenus. La quatrième partie présente les implications pour la sécurité alimentaire sous-régionale. Enfin, la cinquième partie présente les conclusions et formule des recommandations sur les politiques.

## 1. Approche méthodologique

### 1.1. Méthodes

Une des approches les plus courantes pour évaluer la compétitivité des produits locaux par rapport aux produits importés, est de calculer les prix de parité des produits. Cette méthode constitue une partie de l'approche «Coûts des ressources domestiques» qui mesure l'avantage comparatif. Dans ce qui suit, il est important de distinguer la valeur économique de la valeur financière du prix de parité. La valeur économique d'un bien repose sur la notion de coût d'opportunité qui est mesurée par la valeur qu'il aurait dans sa meilleure utilisation alternative. Par exemple, les prix internationaux reflètent le mieux leur coût d'opportunité, car les échanges avec l'étranger offrent généralement la meilleure possibilité alternative. Les taxes et subventions sont des transferts d'un groupe social à un autre, font partie des prix financiers, mais n'entrent pas dans le calcul des valeurs économiques. Ces transferts sont des flux financiers effectués sans contrepartie marchande ou sans impliquer de consommation réelle de valeur économique. Dans les calculs de prix de parité qui suivent, il s'agit de prix financiers et non de prix économiques.

---

<sup>3</sup> Une actualisation des budgets de culture existants (par exemple, Barry,1999 ; Diarra,2004 ; Simon , 2007) est prévue pour l'actualisation des CRD. Les CRD ne sont donc pas traités dans ce papier.

Le prix de parité du riz est alors calculé en ajoutant au prix FOB tous les coûts afférents au transport et aux transactions rendus au marché local. Si le prix de parité du riz est inférieur au prix du marché, alors le producteur local aura des difficultés à concurrencer car le consommateur préférera le riz importé qui coûte moins cher, et vice versa. Cependant, une des faiblesses de cette analyse est qu'il est confronté au problème de différences dans la qualité du riz importé et local. La comparaison entre le riz importé et le riz local pose un problème dans la mesure où il existe peu d'information sur les normes et qualités du riz local qui n'est pas toujours parfaitement substituable au riz importé.

L'approche méthodologique utilisée dans cette analyse consiste à évaluer depuis la crise de 2007-08, les incitations des acteurs de chacun des pays étudiés, à produire et à commercialiser le riz local. En comparant le prix du riz local par rapport au prix de parité du riz<sup>4</sup>, il est possible de savoir si les conditions du marché sont favorables aux producteurs locaux à investir, accroître et commercialiser leur production dans ce contexte de hausse généralisée des prix. Dans la mesure où le prix de parité se réfère aux facteurs qui incitent ou découragent la production locale au regard de la concurrence internationale, chaque pays aura une certaine influence sur le prix de parité notamment au travers de sa politique commerciale et non commerciale. Il demeure donc évident que selon la nature du produit et de certains facteurs, le prix de parité sera influencé par:

- Le prix international FOB. Lorsque l'année est très excédentaire dans les gros pays exportateurs (Vietnam, Thaïlande, Etats Unis), cela peut entraîner une offre à la hausse sur le marché international et donc une baisse des prix FOB. A l'inverse, une mauvaise année dans les grands pays déficitaires (Indonésie, Philippines) peut entraîner une hausse des prix;
- Les coûts du transport. Des produits à faible ratio valeur/volume (comme le riz) seront plus chers à transporter. Le transport dans la sous-région ainsi que les tracasseries qui y sont associées représentent une large proportion du prix de parité ;
- Le taux de change. Etant donné que dans la plupart des cas les marchandises se paient en dollars américains. Si ce dernier est à la baisse, le prix de parité en monnaie locale sera plus faible (toute chose étant égal par ailleurs);
- Le niveau de protection (taxe ad valorem) ;

## 1.2. Pays étudiés et données utilisées

Le présent papier fait la synthèse de quelques résultats partiels et préliminaires d'une étude plus approfondie sur «la compétitivité des filières locales» actuellement en cours dans 6 pays de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit du Burkina, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, et du Sénégal. Le choix du produit (le riz) a tenu compte des profils de consommation des zones urbaines et rurales de plus en plus tournés vers le riz et de moins en moins vers les denrées localement produites telles que le mil, le sorgho et

---

<sup>4</sup> C'est-à-dire à partir du prix du riz importé dans le port de débarquement auquel il est rajouté progressivement toutes les dépenses correspondant à son acheminement jusqu'au consommateur final (rural ou urbain).

les tubercules. L'étude complète prévoit dans les jours à venir d'évaluer les changements intervenus dans les habitudes de consommation alimentaire des populations rurales et urbaines suite à la hausse des prix alimentaires mondiaux avec un accent particulier sur l'effet de substitution entre le riz et le mil-sorgho (ou les tubercules).

Le choix des pays a reposé d'une part sur l'importance des principaux bassins de production du riz de la sous-région (Mali-Guinée-RCI-Niger-Sénégal) et le rôle des importations de cette céréale dans ces zones, d'autre part sur la dimension géographique (côtière et continentale) qui s'avère nécessaire pour bien appréhender la dynamique des marchés sous-régionaux.

Les données utilisées sur les prix de parité sont de 2009<sup>5</sup> et ont été collectés par les responsables SIM dans les différents pays. Ces données se rapportent aux:

- Prix internationaux FOB du riz obtenus auprès des services portuaires ou de douanes dans le cadre des importations réelles de riz par les opérateurs de la sous-région;
- Aux coûts de transport payés pour acheminer le riz au port du pays importateurs;
- Aux frais d'assurance et de manutention portuaire;
- Aux coûts de transport terrestre pour emmener le riz du port à la localité de consommation;
- Aux frais d'emballage;
- Aux taxes sur la valeur du riz importé, de douanes, d'emballage et aux subventions;
- Aux coûts de transformation et facteurs de conversion à la transformation (au besoin);
- Aux frais de stockage, de manutention et de commercialisation ;
- Aux frais divers, de traitement informatique, etc.
- Aux marges locales de commercialisation (grossistes et détaillants);
- Le taux de change supporté effectivement;
- Aux prix à la production et à la consommation des produits locaux ;

## 2. Evolution des prix internationaux, du taux de change et des composantes du CIF

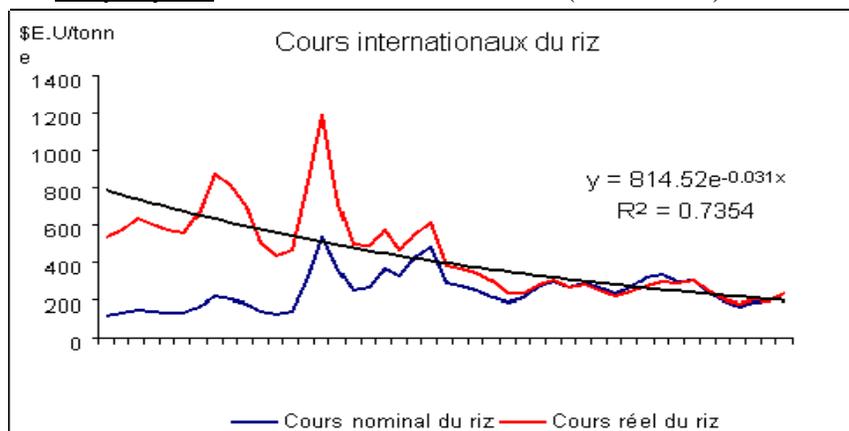
Selon la FAO (2004), le marché international du riz a été caractérisé en termes réels, entre 1961 et 2004 par une tendance soutenue à la baisse des cours mondiaux du riz<sup>6</sup>. Le fléchissement en dollars constants des États-Unis a été de 3 pour cent par an et, en 2003, la valeur du riz était inférieure de 40 pour cent, en termes réels, à celle de 1961. Les cours du riz ont également fléchi par rapport à ceux du blé et du maïs. En 1961, une tonne de riz pouvait être échangée contre 2,5 tonnes de blé. En 2003, elle ne valait plus que 1,3. Cette perte de valeur a été similaire par rapport aux cours mondiaux du maïs.

---

<sup>5</sup> A l'exception de la Guinée pour laquelle, les données de prix de parité de 2009 ne sont pas disponibles.

<sup>6</sup> Représenté par le riz thaïlandais à 5 pour cent de brisures, au prix FOB Bangkok.

Graphique 1: Cours international du riz (1961-2004)



(Source: FAO, 2004) ;

Cependant à partir de 2004, les prix mondiaux des céréales ont connu une légère hausse et de la fin des années 2006 à 2008 un accroissement brutal qui a suscité de vives inquiétudes au niveau de la sous-région Ouest-africaine. Selon la revue *Afrique Renouveau*<sup>7</sup>, ce sont surtout les prix du maïs, du blé, et du riz, qui ont le plus augmenté. Ainsi, le prix du riz a augmenté de près de 90 % et la même revue indique que l'indice global des prix des produits alimentaires de base de la FAO, qui avait augmenté de 8 % en 2005-06, a progressé de 24 % en 2007. Entre janvier et mars 2008, ces prix ont connu une hausse de 53 % par rapport à la même période de l'année précédente.

## 2.1. Evolution des prix internationaux et du taux de change FCFA/\$

Selon FARM (2008), les prix FOB du riz en terme nominal, se sont distingués en plusieurs périodes distincts entre 1994 et 2008: (1) une légère flambée entre 1994 et 1995 où le prix se situait autour \$250/tonne ; (2) une baisse significative entre 2000 et 2004 où le prix se situait entre 150 à \$170/tonne ; (3) une lente hausse à partir de 2005 où le prix est monté \$300/tonne ; (4) une hausse brutale entre novembre 2007 et mai 2008 où les prix sont successivement passés à \$550/tonne en mars et \$815/tonne en mai 2008 ; (5) à partir de juillet 2008, les prix vont connaître un certain fléchissement, se situant à \$550/tonne en octobre de la même année. En décembre 2009, le prix se situait à US638/tonne<sup>8</sup>.

Selon d'autres auteurs (CIRAD, 2008), les causes structurelles de la flambée des prix mondiaux seraient dues à la faible augmentation de la production mondiale par rapport à la consommation (stagnation des surfaces agricoles, diminution des rendements par rapport aux décennies précédentes), à la réduction des stocks mondiaux et au comportement des stocks des principaux exportateurs (mesures gouvernementales des principaux exportateurs mondiaux). Le dollar représente toujours environ 60% des transactions mondiales. Il vient de

<sup>7</sup> Afrique Renouveau, Vol. 22#2 (Juillet 2008), page 12

<sup>8</sup> 100% Grade B white rice.

dépasser la barre symbolique depuis septembre 2009 à 1,45 dollar pour un euro, fluctuant depuis quatre mois entre 1,41 et 1,43 et ayant perdu près de 45% de sa valeur depuis 2000.

Selon Diallo et al. (2009), la dépréciation du dollar a neutralisé dans une certaine mesure l'impact de la hausse des prix alimentaires dans la zone CFA qui aurait pu être grave de conséquence (en termes de diminution de pouvoir d'achat) pour les consommateurs et peut être plus favorable (en termes d'incitation) aux producteurs si la hausse venait à être effectivement transmise. Il faut reconnaître que la hausse du prix du riz exprimée en dollars reflète elle-même la perte de valeur du dollar. Le Bhat Thaïlandais a apprécié de 24% par rapport au dollar entre janvier 2006 et janvier 2010<sup>9</sup>.

## 2.2. Evolution des autres composantes CIF

Le prix du fret maritime est très sensible aux variations de la demande mondiale. Selon FARM (2008), la croissance des échanges mondiaux durant la dernière décennie, de même que la demande pour les matières premières agricoles et non-agricoles avec les pays émergeant comme la Chine et l'Inde, ont contribué à une hausse significative du prix du fret maritime. Le graphique ci-dessous montre que l'indice (Baltic Dry Index)<sup>10</sup> atteignait un record absolu à 11 793 points le 20 mai 2008. Début août, l'indice n'était qu'à 6 612 points avant de s'effondrer à 3 458 points un mois plus tard.

D'autres facteurs non moins importants ont sans doute contribué à la hausse du fret maritime en 2008 : la hausse du prix du pétrole et celle des assurances maritimes due à la piraterie.

Graphique 2: l'indice Baltic Dry Index



(Source: Web search [http://www.investmenttools.com/futures/bdi\\_baltic\\_dry\\_index.htm](http://www.investmenttools.com/futures/bdi_baltic_dry_index.htm))

Selon Palsson, (2007), la part de l'Afrique de l'Ouest dans les échanges avec l'Europe a diminué alors que le flux des échanges a augmenté avec l'Extrême-Orient et dans une moindre mesure, avec les Amériques. En termes de volume global du trafic, les trois

<sup>9</sup> Calcul à partir de [www.oanda.com](http://www.oanda.com)

<sup>10</sup> Cet indice est établi à l'échelle du globe et compilé à partir d'une moyenne des prix pratiqués sur 24 routes maritimes de transport en vrac de matières sèches, tels que les minerais, le charbon, les métaux, le ciment, les céréales, les engrais.

premiers ports de la sous-région, par ordre décroissant sont les suivants: Lagos, Abidjan, et Dakar. Ils représentent à eux seuls environ 30 pourcent de l'ensemble du trafic portuaire en Afrique de l'Ouest. En termes d'envergure et d'activités, les ports de Lagos et d'Abidjan sont les plus importants.

Selon la même source, les ports d'Abidjan, Dakar, Tema, Lomé et Cotonou jouent un rôle régional et peuvent s'appuyer non seulement sur l'arrière-pays, mais également sur le trafic de transit pour assurer leur développement. Cependant, les ports de l'Afrique de l'ouest supportent des coûts très élevés<sup>11</sup> et supportent de nombreuses contraintes qui concourent au renchérissement des taxes portuaires acquittées par les chargeurs (coût de la congestion et faible productivité des ports). La faiblesse des exportations de la sous région entraine aussi un déséquilibre commercial entre le trafic en direction du Sud et celui en direction du Nord. Ce déséquilibre permanent entre les importations et les exportations transportées par voie maritime (conteneurs) a contribué dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest à accroître les coûts du fret maritime.

---

<sup>11</sup> Pour les compagnies maritimes, le temps de séjour à quai est devenu de plus en plus facteur de décision d'accoster dans un port. Un jour supplémentaire passé dans un port par un navire de 2 200 EVP coûte plus de 35 000 dollars à la compagnie maritime concernée. Sans amélioration de l'efficacité portuaire et la hausse des exportations, les chargeurs devront supporter des tarifs de transport maritime plus élevés.

### 3. Résultats et discussion

Les résultats préliminaires de cette analyse sur les prix de parité du riz sont présentés ci-dessous. Ils répondent à un double objectif : (1) informer les décideurs dans ce contexte de hausse des prix alimentaires mondiaux sur ce nouveau cadre incitatif des acteurs locaux à produire et commercialiser le riz localement. Une attention particulière est accordée à la période janvier 2007- décembre 2008 qui correspond à la période de hausse brutale; (2) examiner dans quelle mesure, la hausse des prix mondiaux a eu des implications sur les consommateurs de riz local.

Les résultats de l'analyse sont présentés comme suit:

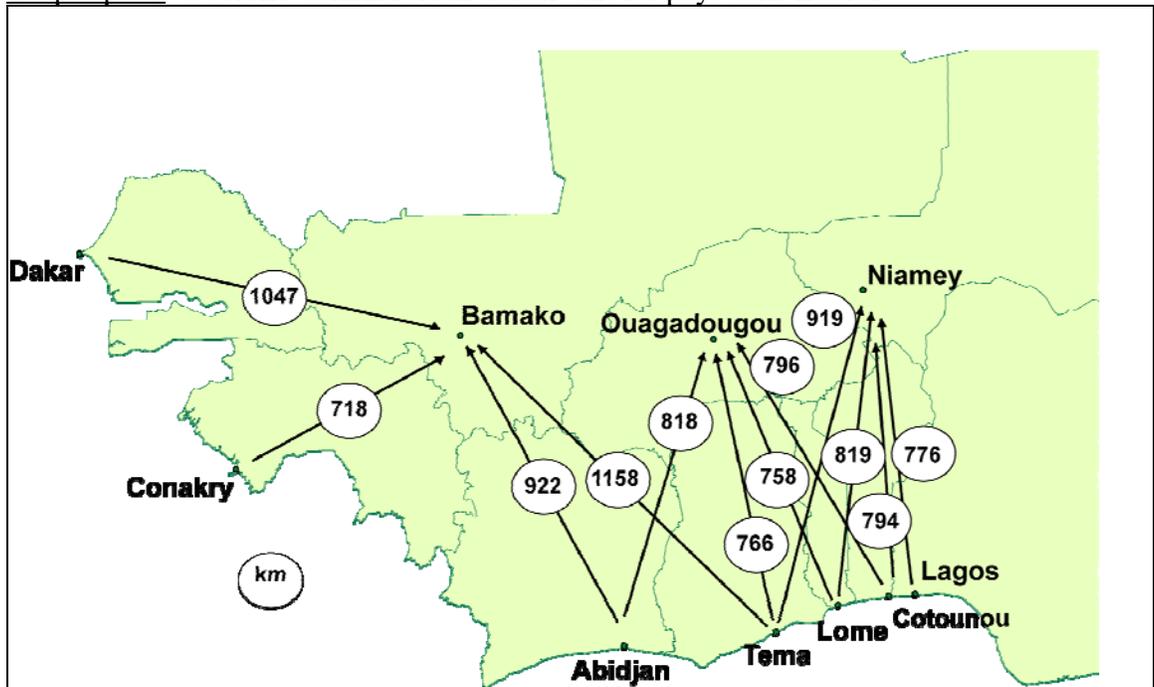
- L'analyse des coûts intérieurs dans la sous-région;
- La comparaison à l'échelle nationale du prix de parité et du prix du riz local (Niger, RCI, Burkina, Sénégal);
- Les principaux résultats.

#### 3.1. Structure des coûts intérieurs dans la sous-région: transport, commercialisation

Le prix de parité du riz comme de beaucoup de produits agricoles importés ne dépend pas seulement du coût FOB aux pays exportateurs, les taux d'échange, et des coûts de fret maritime et de l'efficacité des ports et de leurs services. Il est également fonction pour beaucoup pays sans littoral, de la qualité et de la fluidité des réseaux de transport terrestre qui desservent ces ports à ces pays (les routes, les rails de la sous-région). Les importations seront d'autant moins chères que les services des ports sont efficaces. Elles le seront davantage avec un bon réseau routier sans barrages, un réseau de chemin de fer opérationnel et des postes frontaliers avec le moins de formalités administratives possibles. La concurrence entre les couloirs de transport pourrait être le mécanisme déclencheur permettant de se débarrasser des nombreux barrages routiers et autres obstacles à la fluidité des mouvements des biens et des personnes.

Les couloirs commerciaux desservant ces pays sans littoral sont présentés ci-dessous mettant en évidence les possibilités de desserte. Ces possibilités sont présentées ci-dessous pour les trois pays sans littoral: (1) Mali : Bamako-Dakar, Bamako-Abidjan, Bamako-Lomé, et Bamako-Téma ; (2) Burkina Faso : Ouaga-Lomé, Ouaga-Téma, et Ouaga-Cotonou ;, et (3) Niger : Niamey-Cotonou, Niamey-Ouaga-Lomé, et Niamey-Ouaga-Téma. Chacun de ces pays sans littoral ne dépend pas exclusivement d'un seul couloir mais de plusieurs couloirs desservant deux ou quatre ports différents. Dans bon nombre de cas, les opérateurs d'un pays peuvent éviter un pays de transit donné en cas d'instabilité politique, quoique cela implique certains retards, des distances et probablement des coûts supplémentaires.

Graphique 3: Couloirs commerciaux desservant les pays sans littoral



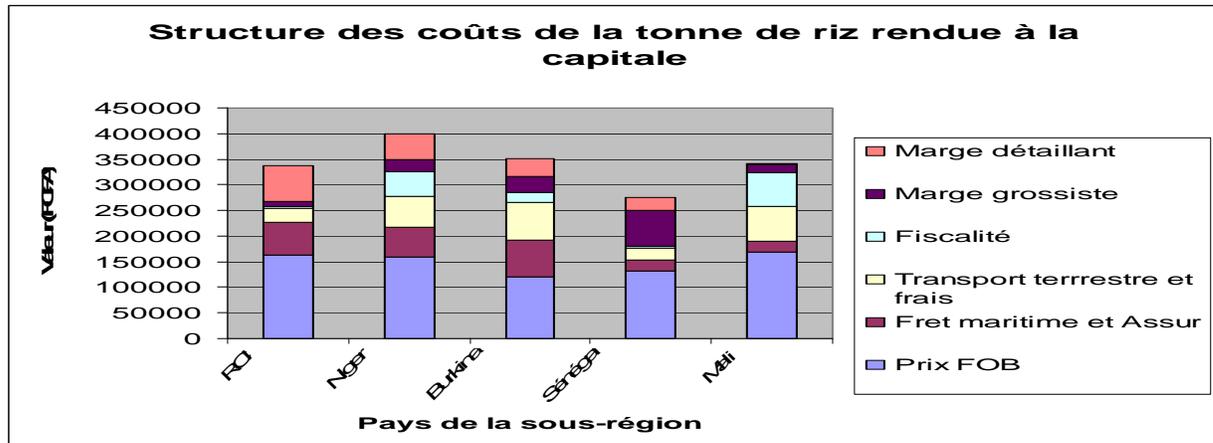
(Source : Diallo, Steeve 2009). Les nombres représentent les distances entre localités

Selon les données des SIM, l'utilisation de plusieurs couloirs est une pratique courante, qui s'explique aussi bien par des raisons de sécurité que par des considérations politiques dans certains cas. Ainsi, la crise ivoirienne déclenché en 2002 a découragé l'utilisation du couloir d'Abidjan et ont bénéficié aux ports du Ghana, du Togo et du Bénin, avec une circulation détournée à destination ou en provenance du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Ces interruptions indiquent qu'il n'est pas souhaitable de dépendre d'un seul couloir de transit.

#### Structure des coûts de transaction et de commercialisation

La structure des coûts de la tonne de riz importé rendue à la capitale en 2009 montre de grandes disparités au niveau de la sous-région.

Graphique 4: Structure des coûts de parité de la tonne de riz rendue à la capitale dans 4 pays in 2009



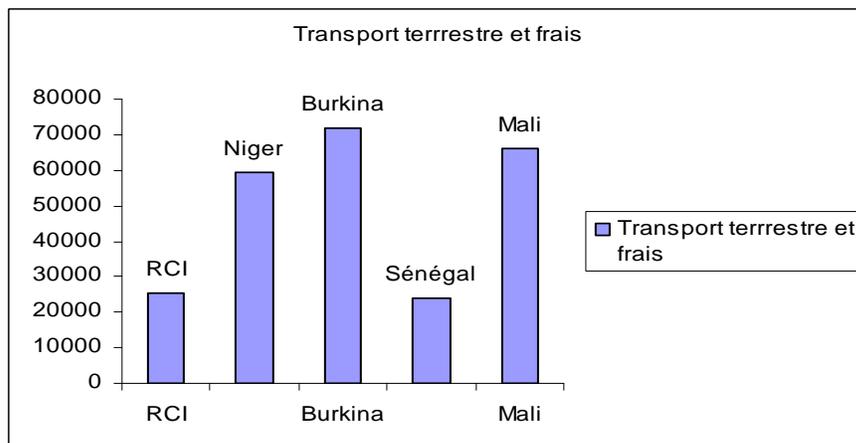
Corridors: Niamey-Cotonou; Ouaga-Lomé; Bamako-Dakar

Pour tous les pays, le prix FOB représente la partie la plus importante du prix de parité. Pour les pays sans littoral, le 2<sup>ème</sup> poste de coût revient aux transports terrestres. Le fret maritime est moins élevé par le port de Dakar qu'Abidjan. Il existe une très grande disparité dans l'allocation des marges (grossistes et détaillants) entre pays.

#### Les coûts de transport terrestre

Ils représentent pour les pays sans littoral le poste le plus important après le prix FOB et le fret maritime. Ces pays sans littoral sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Les coûts du transport terrestre sont relativement élevés dans les pays d'Afrique occidentale, compte tenu des distances et du mauvais état des infrastructures.

Graphique 5: Comparaison des coûts de transports de la tonne de riz importé par pays in 2009



Les distances entre ces pays et les ports varient entre 1000 et 2000 km. Selon le tableau ci-dessus, plus de 35% du coût de revient du riz importé dans les pays sans littoral sont constitués de coûts d'approche. Obtenues de l'annuaire statistique des transports du Mali, les charges liées au transport du riz des différents ports de transit à Bamako sont présentés ci-dessous.

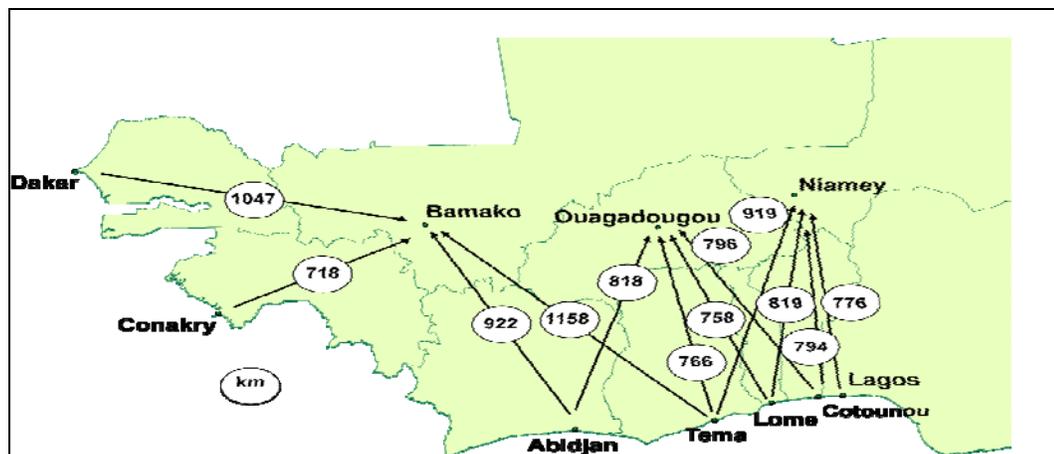
Tableau 1: Charges liées au transport du riz en 2007 (FCFA/tonne)

Port de transit	Abidjan	Dakar	Lomé	Conakry	Nouakchott	Tema
	43458	45950	50666	36666	100000	50800

(Source : Annuaire statistique des transports 2007 du Mali)

Certains facteurs sont déterminants dans l'évaluation des coûts de transport: les coûts du carburant et de l'entretien des véhicules, les coûts de l'assurance, les montants des pots de vin que les routiers versent pour passer les nombreux postes de contrôle de la police et des douanes. Ces derniers peuvent affecter la compétitivité des produits agricoles. Cependant, les initiatives régionales comme l'Observatoire des pratiques anormales<sup>12</sup> (OPA) concourt à l'amélioration de la circulation des biens au sein de la sous-région et contribue au développement du commerce intra-régional. Il collecte des données sur les tracasseries routières sur les corridors prioritaires ouest-africains et identifie les obstacles que rencontrent les camionneurs tout au long des principaux corridors de la sous-région ouest-africaine. En plus du mauvais état des infrastructures routières, les tracasseries sont des facteurs de non compétitivité dans le contexte des échanges régionaux et internationaux. Elles impliquent des pertes de temps et des perceptions illicites tout le long des corridors (Bamako-Dakar ; Lomé-Ouaga ; Niamey-Cotonou et Ouagadougou-Abidjan) et les prix de parité en sont affectés.

Graphique 6: : Principaux corridors de transport



<sup>12</sup> Initiée en 2005 dans le cadre du programme régional de facilitation des transports en Afrique de l'Ouest.

Tableau 2: Principaux corridors de transport de transit

Corridor	Distance (km)	Modes
Bamako-Dakar	1250	Train
Bamako-Abidjan	922	Multimodal
Bamako-Conakry	718	Route
Bamako-Tema	1100	Route
Bamako-Accra	1158	Route
Bamako- Nouakchott	1050	Route
Niamey- Cotonou	1036	Route
Niamey-Lagos	1500	route
Niamey-Lomé	819	Route
Ouaga-Lomé	989	Route
Ouaga-Accra	972	route
Ouaga-Abidjan	1122	Multimodal

Source : Extrait <http://www.timeanddate.com/worldclock/distances.html?n=135>

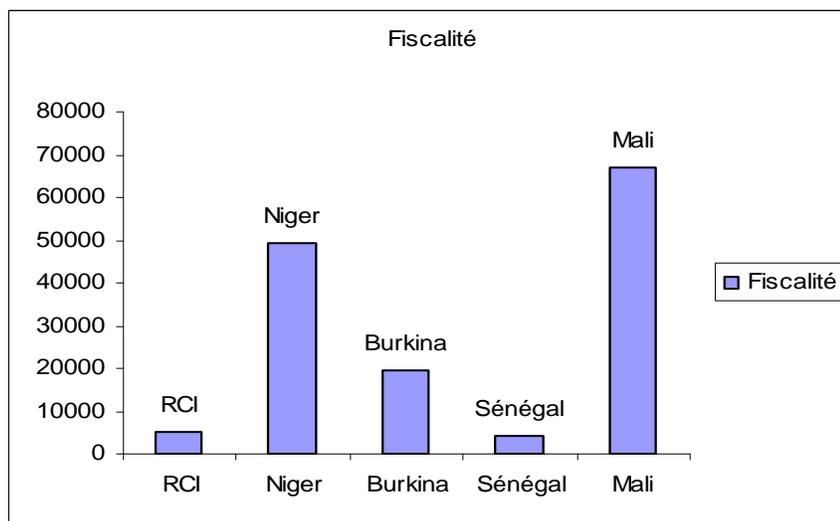
De façon générale, les procédures et les contrôles dans les ports, ont aussi une incidence sur le temps d'immobilisation, la durée d'entreposage et les coûts de la manutention dans le cadre des importations et exportations des produits agricoles. De plus, le transport terrestre à l'extérieur des ports sur les principaux corridors d'échange sont défaillants. L'état des infrastructures routières pour améliorer l'accès aux ports un impact négatif sur les échanges et le développement des filières agricoles.

#### Le coût des mesures fiscales

A l'instar des autres pays de la sous-région, les pays étudiés ont subi de plein fouet les conséquences de la hausse des prix de denrées alimentaires. Les pays ont apporté des réponses variées dans le court terme, en mettant en œuvre des mesures d'urgence comme la suspension des droits de douane et/ou de la TVA, la fixation et le contrôle des prix de produits de première nécessité, la subvention de la consommation, l'interdiction d'exporter des denrées alimentaires à l'intérieur de la région, les interventions directes sur les marchés alimentaires ainsi que des mesures de soutien à la production ciblées sur la campagne agricole 2008/2009. Certaines réponses<sup>13</sup> ont affecté dans une large mesure les prix de parité du riz à l'importation notamment dans ses composantes droits de douanes et TVA qui ont vu leur montant baisser durant la hausse brutale.

<sup>13</sup> Les interdictions d'exporter et les subventions sur les intrants n'affectent pas les PPM.

**Graphique 7: Comparaison des coûts fiscaux de la tonne de riz importé par pays in 2009**



Néanmoins, ces coûts demeurent toujours plus élevés pour les pays sans littoral (Burkina, Mali, Niger) comparée aux pays portuaires (Côte d’Ivoire et Sénégal). En particulier les coûts de fiscalité apparaissent démesurés au Mali par rapport aux autres pays sans littoral. Cela s’explique parce ce que le Mali est en réalité le plus grand producteur de la sous-région avec une tradition d’essayer de protéger la production locale particulièrement de l’Office du Niger.

**Tableau 3: Mesures prises par les pays pour faire face aux hausses des prix**

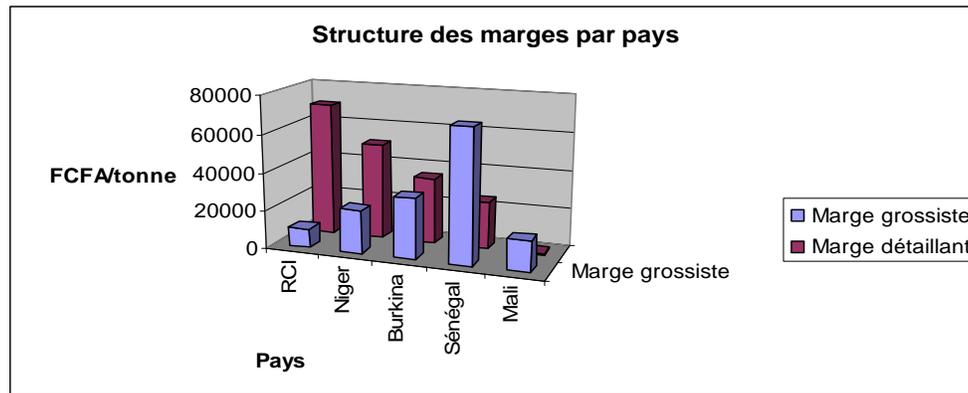
Mesures à courts termes de gestion de la crise	BF	RCI	Mali	NigerX	Sénégal
Autorisation des importations de riz et autres produits alimentaires				X	
Lutte contre la spéculation des denrées alimentaires et contrôle des prix					
Négociation avec les grossistes en vue de réduire des marges et ou les prix des produits	X		X	X	
Renforcement du suivi des indicateurs de Sécurité alimentaire			X	X	
Subvention des prix des hydrocarbures et autres sources d'énergie		X		X	X
Suspension de la TVA et ou autres taxes indirectes sur certains produits	X	X		X	X
Suspension des droits de douanes à l'importation des produits alimentaires de base	X	X	X	X	X
Suspension des exportations de céréales et d'autres produits alimentaires			X		
Vente des stocks des Banques de céréales			X	X	
Ventes subventionnées des stocks publics	X			X	X

(Source : ReSAKSS, 2009 actualisé)

## Les marges (grossistes et détaillants)

Concernant la répartition des marges entre grossistes et détaillants, le graphique montre des marges presque égales pour le Niger et le Burkina et disproportionnées pour la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Les marges élevées telles que c'est le cas en RCI (détaillant) et au Sénégal (grossiste) requiert une explication afin de comprendre pourquoi elles sont différentes de celles des pays sans littoral.

**Graphique 8:** Comparaison des marges prélevées sur la tonne de riz importé par pays in 2009



### 3.2. Comparaison des prix de parité à l'importation et des prix du riz local

**Niger :** Concernant le prix de parité à l'importation, les calculs effectués sur la base des données de juillet 2009 en considérant tous les facteurs intervenant dans la détermination du prix de revient de la tonne de riz importé à Niamey depuis le port de Cotonou (valeur CAF en monnaie locale, charges liées au transport Cotonou-Niamey et les fiscalités), ont permis de déterminer le prix plafond qui est le prix de parité à l'importation. Les résultats obtenus montrent que la tonne de riz importé d'outre-mer devrait coûter, sur le marché de Katako à Niamey, 348.923 FCFA compte tenu de toutes les taxes et même de la marge bénéficiaire du commerçant grossiste. Chez les détaillants le sac de 50 kg qui est le plus répandu sur le marché devrait coûter 18.493 F CFA en estimant la marge bénéficiaire du détaillant à 6% du prix de vente de la tonne. Par simple extrapolation, le kilogramme du riz reviendrait sur le marché de Niamey à 370 F CFA.

**Tableau 4** Structure des coûts de parité TTC à Niamey en juillet 2009

Designation	(FCFA/tonne)
Prix FOB	158096
Fret maritime et Assurance	59356
Transport terrestre et frais	59446
Fiscalité (avec TVA)	49199
Marge grossiste	22827
Marge détaillant	20938

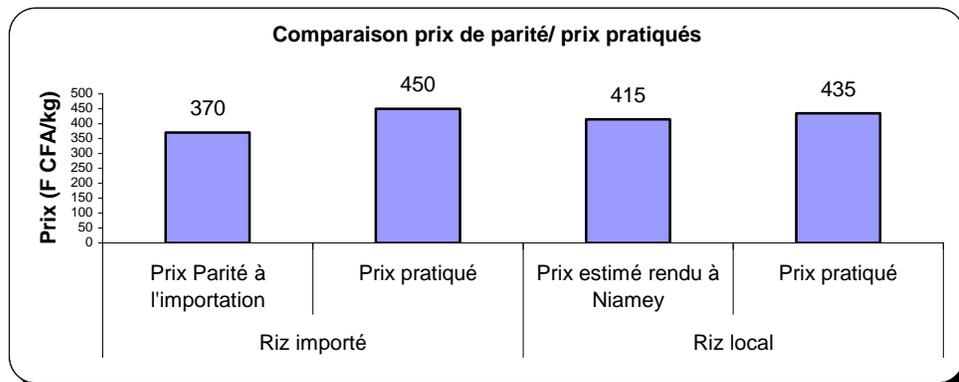
Concernant le riz local, le principal lieu de production du riz au Niger est Tillabéry, situé à 114 km de Niamey. Les calculs des prix du riz local rendu à la capitale prendront en compte les frais de transport et autres charges comme les chargements et déchargements ainsi que les frais de route. Le tableau suivant donne les différents paramètres qui interviennent dans ce calcul. Il est à noter que le prix du riz local au producteur se relève sur le marché et prend donc en compte tous les coûts au niveau du producteur lui-même (transport du champ vers le lieu de la conservation, conservation avant vente, transport sur le marché).

Tableau 5: Estimation du prix du riz local rendu à Niamey en juillet 2009

Désignation	(FCFA/tonne)
Prix du riz local au producteur	396000
Frais de transport	15000
Chargement	1000
Déchargement	1000
Taxes	500
Frais de route	1000
Total dépenses transport	18500
Prix de revient de la tonne <sup>14</sup>	414500
Prix de revient du kg (FCFA)	415

Au cours du mois de juillet 2009, les prix du riz pratiqués sur le marché de Katakou (Niamey) sont de 450 F CFA/kg pour le riz importé et 435 F CFA/kg pour le riz local. La comparaison avec le prix de parité calculé est résumée sur la figure suivante:

Graphique 9: Comparaison prix de parité/prix à la consommation pratiqué en kg de riz importé à Niamey en juillet 2009



<sup>14</sup> Les marges des grossistes et des détaillants sont respectivement de 7% et 6%.

La comparaison réalisée entre les prix de parité du riz calculés et les prix à la consommation pratiqués sur le marché de la capitale montre une certaine disparité entre ces deux valeurs. Dans tous les deux cas, le prix pratiqué est plus élevé que le prix calculé. Cette différence est beaucoup plus marquée au niveau du riz importé (22% contre 5% pour le riz local). Cela démontre que le processus de fixation de prix ne répond pas exclusivement aux calculs des prix de parité. Une analyse plus affinée permettra de déceler l'existence des irrégularités dans la fixation des prix au niveau des commerçants, des coûts au niveau des transporteurs ou dans le processus de taxation.

Côte d'Ivoire: Concernant le prix de parité à l'importation, les calculs effectués sur la base des données (après mesures) de juillet 2009 en considérant tous les facteurs intervenant dans la détermination du prix de revient de la tonne de riz importé à Abidjan ont permis de déterminer le prix de parité à l'importation qui montrent que la tonne de riz importé d'outre-mer devrait coûter, sur le marché d'Abidjan à 325.486 F CFA/tonne. Les marges bénéficiaires du commerçant grossiste et du détaillant sont respectivement de 10 FCFA et 70 FCFA/kg. Par simple extrapolation, le kilogramme du riz reviendrait sur le marché d'Abidjan à 325 F CFA.

**Tableau 6:** Structure des coûts de parité à Abidjan en juillet 2009

<b>Designation</b>	<b>(FCFA/tonne)</b>
Prix FOB	162703
Fret maritime et Assurance	65081
Transport terrestre et frais	25447
Fiscalité	4976
Marge grossiste	10000
Marge détaillant	70000
Prix de vente détaillant (/kg)	325

En Côte d'Ivoire, l'Etat a pris un arrêté pour fixer un prix négocié d'un commun accord avec les opérateurs économiques suite aux manifestations de rue occasionnées par la hausse des prix des produits de première nécessité. Selon cet accord, le prix (protocole)<sup>15</sup> est fixé à 325 FCFA/kg.. Concernant le riz local, le principal lieu de production considéré est en RCI est Guiberoua, situé à environ 650 km ?? d'Abidjan. Les calculs du prix du riz local rendu à la capitale prennent en compte les frais de transport et autres charges comme les chargements et déchargements ainsi que les frais de route. Le tableau suivant donne les différents coûts qui interviennent dans ce calcul.

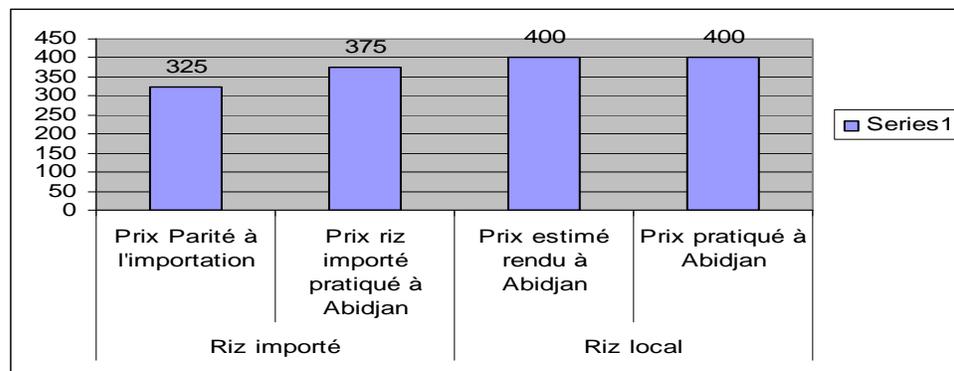
<sup>15</sup> Il n'est pas sûr que ce protocole soit effectivement respecté.

Tableau 7: Estimation du prix du riz local rendu à Abidjan en juin 2009  
Lieu de production: Guibéroua

Désignation	FCFA/tonne
Achat à la production du riz local blanchi à Guibéroua	275000
Transport	10000
Frais de chargement /déchargement	1000
Délivrance du Certificat de Provenance OCPV	1500
Prix de revient du riz local blanchi à Abidjan	287500
Prix de revient unitaire à Abidjan (FCFA/Kg)	288
Prix de gros à la vente pratiqué	320
Marge Brute sur vente en gros	33
Marge brute sur vente en détail	80
Prix à la consommation (détail) pratiqué	400

Au cours du mois de juin 2009, les prix du riz pratiqués sur le marché d'Abidjan sont de 375 F CFA/kg pour le riz importé et 400 F CFA/kg pour le riz local à Adjamé. La comparaison avec le prix de parité calculé est résumée sur la figure suivante:

Graphique 10: Comparaison prix de parité/prix à la consommation pratiqué en kg de riz importé à Abidjan en juin 2009



La comparaison entre les prix de parité du riz calculés<sup>16</sup> et le prix du riz importé à la consommation pratiqués sur le marché de la capitale montre qu'il existe une disparité entre ces deux valeurs qui sont respectivement de 325 FCFA et 375 FCFA/kg. La disparité des prix est encore plus importante lorsque le prix de parité est comparé au prix du riz local estimé et pratiqué à Abidjan qui est de 400 FCFA. Cela peut être expliqué par la différence de qualité.

Burkina: Concernant le prix de parité à l'importation, les calculs effectués sur la base des données de juin 2009 en considérant tous les facteurs intervenant dans la détermination du prix de revient de la tonne de riz importé à Ouaga ont permis de déterminer le prix de parité à l'importation qui montrent que la tonne de riz devrait revenir sur le marché de Ouaga à

<sup>16</sup> Soit 245 FCFA sans les marges grossistes et détaillant.

385.123 F CFA/tonne (TVA comprise). Les marges bénéficiaires du commerçant grossiste et du détaillant sont respectivement de 31 FCFA et 35 FCFA/kg. Par simple extrapolation, le kilogramme du riz importé d'outre-mer reviendrait sur le marché de Ouaga à 385 F CFA (TVA comprise).

Tableau 8: Structure des coûts de parité à Ouagadougou en juin 2009

<b>Designation</b>	<b>(FCFA/tonne)</b>
Prix FOB	120276
Fret maritime et Assurance	72605
Transport terrestre et frais	72000
Fiscalité	19535
Marge grossiste	31828
Marge détaillant	35011
Prix de vente détaillant (/kg)	385

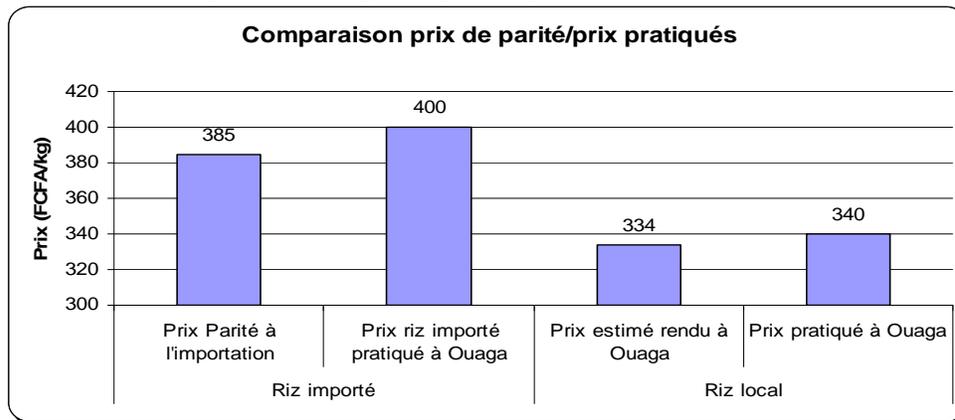
Concernant le riz local, le principal lieu de production considéré est Solenzo au Burkina, situé à 650 km ?? de Ouaga et 70 km ?? de Bobo. Le tableau suivant donne les différents coûts qui interviennent dans ce calcul.

Tableau 9: Estimation du prix du riz local rendu Solenzo- Ouaga en juin 2009

<b>Désignation</b>	<b>FCFA/tonne</b>
Prix d'achat (producteur)/tonne	300000
Frais déchargement	1000
Transport (60 FCFA/ tonne/ Km)	20000
Taxes routières (2500FCFA/100Km)	10000
Prix revient/tonne	331000
Marge grossiste	1655
Prix de vente en gros TTC	332655
Marge bénéficiaire détaillants	1663
Prix de vente détaillant 50 kg	16716
Prix de vente détaillant par kg	334

Au cours du mois de juin 2009, les prix du riz pratiqués sur le marché de Ouaga sont de 400 FCFA/kg pour le riz importé et 340 FCFA/kg pour le riz local. La comparaison avec le prix de parité calculé est résumée sur la figure suivante:

**Graphique 11: Comparaison prix de parité/prix à la consommation pratiqué en kg de riz importé à Ouagadougou en juin 2009**



Mali: Concernant le prix de parité à l'importation, les calculs effectués sur la base des données de mai 2009 en considérant tous les facteurs intervenant dans la détermination du prix de revient de la tonne de riz importé à Bamako ont permis de déterminer le prix de parité à l'importation qui montrent que la tonne de riz importé d'outre-mer devrait revenir sur le marché de Bamako à 375.000 FCFA/tonne (TTC). Les marges bénéficiaires du commerçant grossiste et du détaillant sont respectivement de 16 FCFA et 18FCFA/kg. Par simple extrapolation, le kilogramme du riz reviendrait sur le marché de Bamako à 375 F CFA (TTC).

**Tableau 10: Structure des coûts de parité à Bamako en mai 2009**

<b>Designation</b>	<b>(FCFA/tonne)</b>
Prix FOB	168000
Fret maritime et Assur	22836
Transport terrestre et frais	66170
Fiscalité	66993
Marge grossiste	16200
Marge détaillant	893
Prix de vente détaillant (/kg)	375

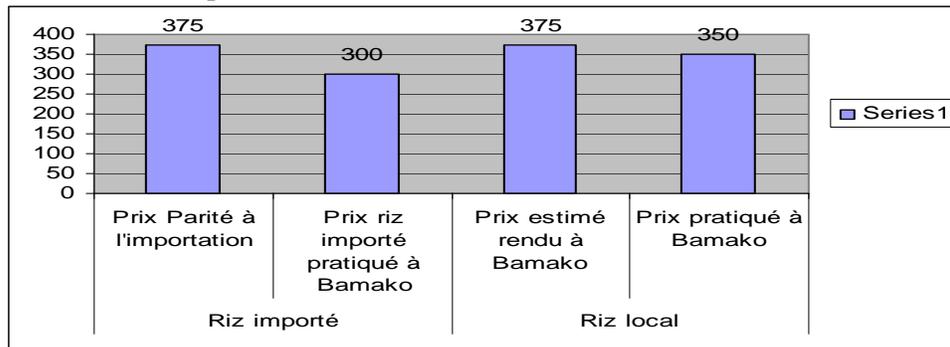
Concernant le riz local, le principal lieu de production considéré est Niono au Mali, situé à 400 km ?? de Bamako. Le tableau suivant donne les différents coûts qui interviennent dans ce calcul.

Tableau 11: Estimation du prix du riz local rendu dans quelques villes en mai 2009  
Lieu de production: Niono

Désignation	FCFA/tonne				
	Ségou	Sikasso	Mopti	Kayes	Bamako
Prix producteur Niono	298 000	298 000	298 000	298 000	298 000
Chargement	500	500	750	10 000	500
Transport	3 750	12 500	17 500	37 500	12 500
Déchargement + tarage	8 000	8 000	8 250	17 500	8 000
Frais de route	500	500	500	500	500
Prix de revient de la tonne	310 750	319 500	325 000	363 500	319 500
Prix de revient du kilo	311	320	325	364	320
Prix consommation	350	374	344	400	375

Au cours du mois de mai 2009, les prix du riz pratiqués sur le marché de Bamako sont de 300 FCFA/kg pour le riz importé et 350 FCFA/kg pour le riz local. La comparaison avec le prix de parité calculé est résumée sur la figure suivante. Il y'a lieu de se demander pourquoi le prix à la consommation du riz importé est en dessous du prix de parité à l'importation et du prix du riz local rendu à Bamako.

Graphique 12: Comparaison prix de parité/prix à la consommation pratiqué en kg de riz importé à Bamako en mai 2009



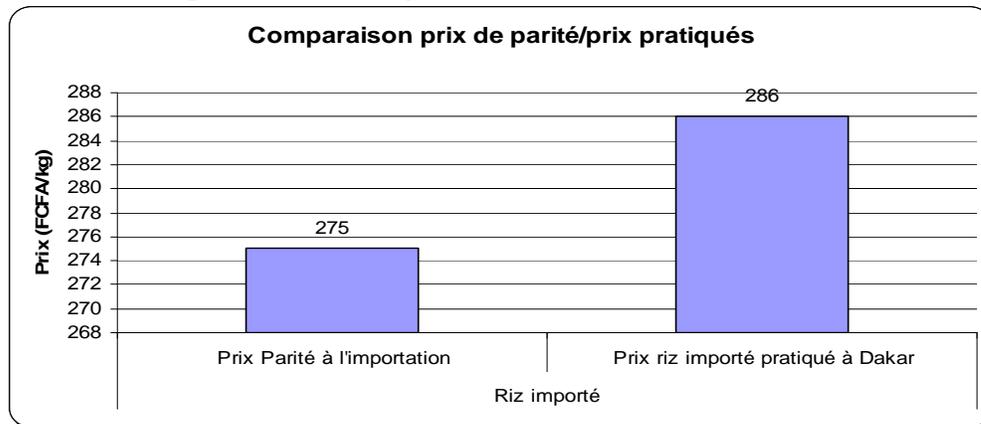
**Sénégal:** Concernant le prix de parité à l'importation, les calculs effectués sur la base des données de juin 2009 en considérant tous les facteurs intervenant dans la détermination du prix de revient de la tonne de riz importé à Dakar d'outre-mer ont permis de déterminer le prix de parité à l'importation qui montrent que la tonne de riz devrait revenir sur le marché de Dakar à 275 000 FCFA/tonne. Les marges bénéficiaires du commerçant détaillant est de 25 FCFA/kg. Par simple extrapolation, le kilogramme du riz reviendrait sur le marché de Dakar à 275 FCFA.

Tableau 12: Structure des coûts de parité à Dakar en juin 2009  
Riz brisure 25%, origine Bangkok

Designation	(FCFA/tonne)
Prix FOB	131000
Fret maritime et Assur	21310
Transport terrestre et frais	23800
Fiscalité (2,7% du CAF)	4112
Marge grossiste	69778
Marge détaillant	25000
Prix de vente détaillant (/kg)	275

Nous ne disposons pas de données sur le prix du riz local (de sa zone de production à Dakar). La figure ci-dessous compare néanmoins le prix de parité au prix à la consommation pratiqué à Dakar.

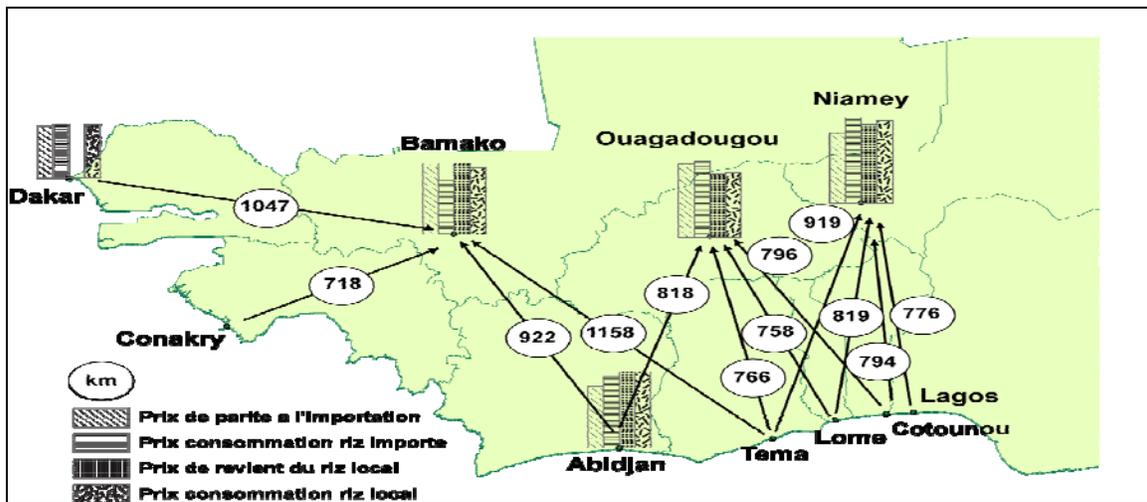
Graphique 13: Comparaison prix de parité/prix à la consommation pratiqué en kg de riz importé à Dakar en juin 2009



### 3.3. Les principaux résultats

Ce papier voudrait tester à travers le modèle de prix de parité, l'hypothèse que la hausse des prix alimentaires mondiaux a contribué positivement à l'incitation des producteurs de riz de la sous-région à s'investir et accroître la production. Mais pour cela, il est nécessaire de connaître à la fois le prix de parité à l'importation mais également les coûts de production du riz local à partir des budgets. Il aurait fallu également comparer ces éléments de coûts et de prix avant et après la hausse des prix alimentaires. Les résultats de cette analyse se limitent pour le moment à un simple examen de la distribution spatiale des prix de parité. Ils comparent in-fine les prix de parité du riz au niveau des marchés de consommation de la capitale, les prix courants sur ces mêmes marchés et les prix estimés du riz local des zones de production aux marchés de la capitale. Ces résultats montrent que:

Graphique 14: Représentation spatiale des prix de parité dans la sous-région



i) Moyennant les différences mineures de qualité du riz dont nous faisons abstraction<sup>17</sup> pour le moment dans cette analyse, la comparaison des différents prix<sup>18</sup> dans les principales capitales fait ressortir les constats suivants:

- au Niger et au Burkina, les prix à la consommation du riz importé dans la capitale sont plus élevés que ceux du riz local. L'inverse pour le Mali et la Côte d'Ivoire, ne s'explique pas ces pays ont une offre nationale en riz local très importante impliquant des prix plus bas; mais la différence de qualité peut expliquer ces disparités.
- sur un plan tout à fait estimatif, les prix de parité à l'importation au niveau des capitales sont partout inférieurs<sup>19</sup> aux estimations faites du prix du riz local des zones de production à la capitale;

<sup>17</sup> Une étude est actuellement en cours qui met l'accent sur les normes de qualité des principales céréales dans la sous-région.

<sup>18</sup> Prix de parité à l'importation, prix de revient du riz local, prix à la consommation du riz importé et local.

<sup>19</sup> Sauf au Burkina.

- les prix de parité à l'importation sont partout inférieurs aux prix à la consommation du riz importé ou local sauf au Mali et au Burkina (pour le riz local).

Ces constats montrent que les producteurs maliens jouissent d'un environnement incitatif plus favorable que ceux des autres pays

ii) Alors que les prix FOB de la tonne de riz sont presque équivalents pour le Niger, la Côte d'Ivoire et le Mali, ils sont moins élevés au Sénégal et au Burkina. Cela pourrait s'expliquer par la préférence des consommateurs sénégalais à la brisure de riz qui coûte moins cher sur le marché international.

iii) Les coûts de frets maritimes sont moins élevés pour le Mali et le Sénégal comparés aux autres pays empruntant d'autres ports (port de Lomé pour le Burkina, de Cotonou pour le Niger). L'utilisation des ports de dessertes peut avoir des effets sur le niveau des prix de parité et un choix judicieux peut entraîner des différences significatives en termes de coûts.

iv) Les coûts du transport terrestre sont relativement élevés dans les pays Ouest-Africains sans littoral, compte tenu des distances et du mauvais état des infrastructures.

v) Alors que les coûts de fiscalité sont équivalentes au Burkina et au Niger, insignifiantes en Côte d'Ivoire et au Sénégal, ils sont relativement élevés au Mali compte tenu des mesures de protection prise en faveur de la filière nationale de riz.

vi) Le niveau des marges entre grossistes et détaillants, montre des marges presque égales pour le Niger et le Burkina et disproportionnées pour la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Tandis que la marge des grossistes demeure assez élevée au Sénégal comparée à la Côte d'Ivoire.

vii) Enfin et de façon générale, les prix de parité à l'importation semblent jouer un rôle assez important dans la détermination des prix de consommation domestiques d'où la nécessité de les inclure dans le paquet des indicateurs à suivre dorénavant dans la sous-région.

#### 4 Implications pour la sécurité alimentaire sous-régionale et les politiques

Les implications de l'analyse des prix de parité du riz par rapport aux enjeux de la sécurité alimentaire dans la sous région sont de plusieurs ordres :

- La compétitivité et la gestion efficaces des ports: Les pays de l'Afrique de l'Ouest dépendent des transports maritimes pour une part importante de leurs échanges et il est important qu'ils s'appuient sur des transports maritimes et des ports efficaces pour faire baisser considérablement les coûts et assurer leur compétitivité sur le marché international.

- La compétitivité et l'amélioration des infrastructures de transport: si les pays ne font pas du développement des infrastructures routières leurs priorités, il sera difficile d'assurer une quelconque compétitivité des filières agricoles et l'accessibilité des produits de première nécessité pour les populations vulnérables ne sera jamais garantie.
- Les tracasseries routières constituent des entraves importantes au commerce et méritent des prises de décision fermes au niveau des pays. Encourager les conférences aux frontières est une des solutions alternatives de dialogue afin d'informer les acteurs de l'importance des réglementations auxquelles ont souscrit les pays de la sous-région.
- La compétitivité et la gestion de l'information : l'information améliore la fiabilité dans le calcul des prix de parité et la célérité dans les échanges. L'introduction de la technologie de l'information et de la communication (TIC) dans le secteur du transport se révèle un instrument puissant pour l'expansion des échanges sous forme de commerce électronique. Il apparaît que ces opportunités ne sont pas pleinement exploitées dans la sous-région.
- La compétitivité et la charge fiscale: bien que le TEC UEMOA ait été fixé avec ses 4 bandes tarifaires et des droits de douane maximum de 20 %, il existe de grandes disparités entre pays par rapport à la fiscalité sur l'importation des produits agricoles<sup>20</sup>. Pour tout produit concurrent, il est important de rechercher une protection des filières locales pour lesquelles les pays respectifs ont des avantages comparatifs. Surtout que les pays cherchent à développer une production régionale et disposent d'un potentiel important.
- La compétitivité et la modernisation de l'agriculture par la détaxation des intrants: les enjeux liés à l'amélioration de la compétitivité des agricultures ouest-africaines reposent sur l'amélioration de la productivité et la capacité des systèmes de production<sup>21</sup> à répondre à une demande locale croissante. La détaxation des intrants est l'une des solutions qui requiert cependant qu'une analyse plus fine soit faite pour mettre en balance les ressources fiscales auxquelles on renonce (bénéfices sociaux) et l'accroissement de la production découlant des coûts moins élevés des intrants.

---

<sup>20</sup> Le riz est taxé à 10 %. Dans tous les pays ? Si c'est uniforme pour le riz, peut-on parler des « grandes disparités entre pays » ? Il s'agit plutôt d'une disparité entre les taux pratiqués sur différents produits agricoles à l'intérieur des pays individuels.

<sup>21</sup> Une étude DRC sera bientôt menée pour situer les décideurs de la sous-région par rapport à la compétitivité du riz local par rapport au riz importé.

## 5. Conclusions

La plupart des opérateurs importateurs de la sous-région semble utiliser implicitement la méthode de calcul des prix de parité mais peuvent être confrontés aux problèmes d'information et d'appréciation de ses différentes composantes notamment les coûts d'approche prévisionnels allant des ports maritimes aux marchés de consommation de la sous-région. Ils sont le plus souvent peu informés des modes de calcul des prix de parité qui leur semblent à première vue complexes. D'où la nécessité pour les SIM, de suivre les prix de parité à l'importation et à l'exportation afin d'informer les opérateurs dans leurs activités commerciales.

Les pays à forte tradition rizicole comme le Mali, ont globalement mieux résisté à la hausse du fait des performances de sa filière rizicole. De plus, certains riz locaux (le Gambiaka au Mali) jouissent d'une demande spécifique auprès des ménages aisés et d'une prime de prix à la qualité. Les autres riz locaux, tels que ceux produit dans les grands aménagements hydroagricoles du Sénégal, du Burkina Faso ou du Niger, ne bénéficient pas toujours d'une bonne image en dehors de leurs zones de production Enfin, les brisures importés à prix bas permettent de répondre à la demande des ménages à faibles revenus et jouent donc un rôle important dans la sécurité alimentaire des Etats.

## 6. Références

Agence Française pour le Développement (AFD), septembre 2005, La filière riz au Mali: compétitivité et perspectives de marché.

AIRD, octobre 1998, Promouvoir les exportations de riz malien vers les pays de la sous-région.

Benoit Daviron, Magali Aubert, Nicolas Bricas, (FARM, CIRAD), novembre 2008, La transmission de la hausse des prix internationaux des produits agricoles dans les pays africains.

CEA, octobre 2007, Cinquième session du Comité du commerce, de la coopération et de l'intégration régionales, Addis-Abeba (Éthiopie), « Situation des transports en Afrique ».

CIRAD, IRAM, CIEPAC, APM, 2006 «Analyse des filières riz par les organisations professionnelles d'Afrique de l'Ouest : La compétitivité de la filière riz.

David Dawe, April 2008. Have recent increase in international cereal prices been transmitted to domestic economies ? The experience in seven large Asian countries.

Diallo B, Dembélé N., Staatz J. (PROMISAM, Syngenta Fondation), novembre 2009, «Transmission des hausses des prix internationaux des produits alimentaires en Afrique de l' Ouest : Leçons de la crise de 2007-2008 pour l' expansion de la production.

Fabien Renou, JDN Economie ; Copyright 2009 Benchmark Group - 69-71 avenue Pierre Grenier, 92517 Boulogne Billancourt Cedex, FRANCE

FAO, 2004, Etude sur la compétitivité des filières agricoles dans l'espace UEMOA,

FAO, Conférence internationale sur la recherche en riz, - Tsukuba, 5-7 novembre 2004, Commerce international du riz, évolution récente et perspectives.

Frédéric Lançon, Véronique Meuriot, Hélène David-Benz, Ludovic Temple, Abdoul Salam Diallo, CIRAD/ UMR /MOISA, novembre 2009, «L'imparfaite transmission des prix mondiaux aux marchés agricoles d'Afrique subsaharienne, prix et risques de marché : les agriculteurs face à la volatilité des cours».

Geoff Parr, 2005, Import Parity Pricing: A Competitive Constraint or a Source of Market Power ?

Gittinger, J.P, 1982, Economic Analysis of Agricultural Projects, John Hopkins University Press, Baltimore, Maryland.

Grain de sel, août 2008, La transmission des prix internationaux sur les prix des céréales au Sahel, Paris,

Kelly, Valerie A, Dembele, Niama N., Staatz, John M, 2008, "Potential Food Security Impacts of Rising Commodity Prices in the Sahel: 2008-09," FEWSNET Special Report Washington, DC.

Palsson Gylfi, Alan Harding, Gaël Raballand, SSATP, CE, World Bank, Mai 2007, Les défis à relever :Ports et transport maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Parr, G, 2005 , "Import Parity Pricing: A Competitive Constraint or a Source of Market Power?" Annual Forum, Trade and Uneven Development: Opportunities and Challenges, Economic Society of South Africa, Durban.

Patricio Méndez del Villar, CIRAD, Séminaire N'Djamena– Tchad 5- 6 novembre 2008, «Situation du marché mondial du riz, les nouvelles tendances et les perspectives».

ReSAKSS, 2009, Synthèse des rapports pays: Etat des lieux de la vie chère en 2007/2008.

Simon Akahoua N'CHO, Aliou DIAGNE (ADRAO), Yade Mbaye, (IITA/ReSAKSS WA), Décembre 2007, «Projet de Stratification des systèmes de production Riz et Maïs en appui aux décisions d'investissement en Afrique de l'Ouest », Rapport technique de synthèse sous-régional.

Trade Mali, Décembre 2004, Analyse des déterminants de la compétitivité du riz de l'office du Niger sur les marchés nationaux et sous-régionaux, Bamako.